

Compte-rendu du conseil d'administration du club de voile de « Pierre Percée »

Le 11 juillet 2021/ Début de séance 10h30.

Présents : Michèle Barbaras/Madith Koeninger/Philippe Buisset/Michel Soudière/Jean-François Costa/Raymond Barbaras/Michel Koeninger/Pierre Domptail/Jean Luc Ganier.

Absents excusés : Eric Scandella/Jean Buisset/Jean-Marie Heppe/Philippe Heintz

Ordre du jour :

- 1) Calendrier des festivités de la MJC de Badonviller.
- 2) Bateaux à vendre.
- 3) Interventions sur les bouées.
- 4) Inventaire du matériel.
- 5) Location bateau du club/demandes d'adhésion au club.
- 6) Clip sur le lac.
- 7) Revoir le règlement intérieur.

Point 1.

La MJC de Badonviller, à travers son chargé de gestion Monsieur Eric Taverne a décidé la mise en œuvre de plusieurs animations, dont certaines aux Bordes, et au chalet des Bordes. Nous déplorons que ces décisions aient été prises sans concertation avec nous, car nous aussi nous organisons quelques manifestations sur le même site, depuis de nombreuses années (régates/toutes voiles dehors...). Devant le fait accompli et après lecture de différentes actions de la MJC, nous décidons d'annuler « toutes voiles dehors » du 13 juillet. Il semblerait qu'aucune autre manifestation n'entraverait notre organisation, pour l'été 2021.

Nous souhaitons vivement trouver une bonne entente concernant l'organisation de toutes ces activités, et engager une concertation entre la MJC et le club de voile à l'avenir. Un courrier devrait être envoyé à ce sujet.

Point 2.

Le bateau de notre ami Freddy est mis en vente et le club a décidé de le mettre sur notre site, ainsi que 2 autres bateaux.

Point 3.

Une équipe s'est chargée de « récupérer la bouée Corse » afin de la réparer et de la réutiliser comme bouée de régates. Celle-ci se trouve au club. D'autre part les bouées neuves achetées récemment seront également utilisées comme bouée de régates.

Une première journée de travail est programmée le vendredi 16 juillet à partir de 9H30. Une équipe de 6 personnes s'est engagée. Nous aurons sans doute d'autres journées à programmer et comptons sur votre mobilisation...

Point 4.

Nous décidons de reporter l'inventaire à la fin de saison, après toutes les opérations de mise à l'eau de bouées, de lestages et autres...

Point 5.

Nous avons reçu 4 demandes d'adhésion au club.

Après débat nous avons conclu qu'actuellement nous sommes dans l'impossibilité d'accueillir de nouveaux membres avec leur bateau, faute de place. En effet l'énorme différence de niveau d'eau du lac au cours de l'année (appelée marnage même s'il n'y a pas de marée à Pierre-Percée), nous oblige à limiter le nombre de mouillages.

La proposition de ne plus accepter, pour le moment, de nouveaux adhérents est mise au vote : 8 pour/ 1 contre.

Par conséquent, aucuns nouveaux membres pour l'exercice 2021.

D'autre part il est entendu, comme le précise le règlement, que seuls les adhérents peuvent louer les bateaux du club.

Point 6.

Adressé par Monsieur le maire de Pierre Percée, un jeune musicien, « DJ » souhaiterait faire un clip sur le lac afin de mettre en avant son talent et de valoriser les lieux. Nous manquons de précisions (durée de l'intervention, besoin en matériel, déroulement de la journée, autorisation légale, assurance...), et le club ne peut donner de réponse favorable. Afin que cette « affaire » puisse se régler, 2 membres du club, à titre personnel s'engagent à rencontrer une nouvelle fois l'artiste afin de trouver une solution. Leur disponibilité va du 1 au 15 Aout 2021.

Point 7.

Par manque de temps nous ne pouvons aborder un travail sérieux sur le règlement intérieur. Nous proposerons ce point au prochain CA. Si vous souhaitez y apporter votre réflexion et vos idées avant le prochain CA, toutes les bonnes volontés bienveillantes seront prises en compte.

Pour info le Microsail ne peut être loué, il est toujours en réparation.

Fin de séance 12H00. Pas de date de prochain C.A retenue.

Le secrétaire de séance,

JL Ganier

Vu, le président par interim